



L'ANIMATION TE PLAÎT ? PASSE TON BAFA EN 2022 !

CONTACTE-NOUS
AU 06 85 27 19 56 !
ou au 06 81 65 83 77

Délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) te permettra de travailler avec des enfants et des adolescents en-dehors du temps scolaire. Prends le relais !

DEVIENS UN SUPER ANIMATEUR EN SEULEMENT 3 ÉTAPES



MILLE BONNES RAISONS DE PASSER LE BAFA !

- Il faut aimer s'engager, la vie en collectivité, le travail en équipe, la pédagogie, ne pas craindre de prendre des responsabilités et avoir un rôle actif et éducatif auprès d'enfants et d'adolescents
- Il est assez facile de trouver du travail pendant les vacances scolaires et durant toute l'année
- Avoir des premières expériences professionnelles est une excellente porte d'entrée vers les carrières de l'animation socio-culturelle ou sportive à valoriser aussi dans les parcours de formation du social, du paramédical, de l'éducation spécialisée, de la petite enfance, ou de l'enseignement.

UNE SEULE CONDITION D'ACCÈS À REMPLIR...

Être âgé.e de 17 ans au premier jour de la formation générale.

COMMENT FINANCER TON BAFA ?

Si ta candidature est retenue, en contrepartie du financement pris en charge par la CCAS, tu t'engages à encadrer pour la CCAS ainsi que pour la CMCAS durant 2 années consécutives.

INFOS PRATIQUES

Tu dois avoir au moins 17 ans au premier jour de la formation en février 2022.

Envoie une lettre de motivation et un curriculum vitae à la CMCAS à l'attention du Président avant le 30 septembre 2021.

Tu seras alors convoquée pour un entretien à la CMCAS lundi 25 octobre ou mercredi 3 novembre.

Attention, aucun RDV ne sera fixé en dehors de ces deux jours !

Tu devras te rendre disponible à l'une ou à l'autre de ces deux dates.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BAFA,

CONTACTER LE 06 85 27 19 56
OU LE 06 81 65 83 77